

maisons paysannes de france

délégation des deux-sèvres



La lettre de Maisons paysannes des Deux-Sèvres

Publication n° 19

Janvier 2024



Marnay—vue d'artiste

Chers amis,

L'année qui s'achève se présente sous d'étranges auspices, tant sur le plan personnel que sur le plan collectif.

En effet, nous vivons déjà la troisième guerre mondiale qui a commencé en Europe centrale, entraînant des conséquences incalculables sur les circuits mondiaux d'approvisionnement et d'échanges commerciaux. Mais la véritable menace sur notre modèle social et notre civilisation est la menace climatique. Non seulement elle entraîne des mouvements massifs d'émigration des populations du sud à la recherche de contrées plus tempérées, mais aussi elle modifie le climat donc les récoltes. L'habitat individuel est lui aussi impacté. Comment isoler ou protéger nos maisons des variations de température et des catastrophes climatiques ? Que faire pour protéger nos maisons d'événements totalement inattendus ? Pour leur part, les MPF sont confrontées à ce défi. Mais justement la défense du patrimoine et surtout la connaissance sont le fondement d'un ancrage dans le réel, dans ce qui demeure. Le patrimoine doit être aménagé et entretenu, c'est ce que modestement nous faisons à notre échelle par nos stages techniques et notre découverte des lieux.

Oui, notre année 2023 a été excellente, toutes nos sorties ont été réussies, de surcroît le beau temps a été de la partie. Quant aux stages, ils ont enchanté les participants.

Souhaitons que 2024 nous apporte un beau programme, nous accorde à tous la santé et le bonheur de nous retrouver dans la joie et l'amitié.

Claude SAPKAS-KELLER

Assemblée générale du 18 mars 2023 à La Crèche

maisons paysannes des deux-sèvres

La réunion débute à 10 h 30, dans une salle du restaurant « Les Pyramides ».

Au bureau : Annick Georgeon, vice-présidente, Mario Picco, vice-président, Raymond Gourjault, trésorier, Viviane Tabuteau, secrétaire.

Le président, Claude Sapkas-Keller, étant hospitalisé, c'est Annick Georgeon, vice-présidente, qui ouvre la séance.

Elle remercie toutes les personnes présentes et accueille en particulier M. Serge Giraud, 1^{er} adjoint du maire de La Crèche, responsable « aménagement, urbanisme et cadre de vie, transition écologique » et Mme Marie-Claude Bakkal-Lagarde, présidente d'une association amie, l'ADANE.

La vice-présidente soumet ensuite aux votes des adhérents le compte rendu de l'assemblée générale du 6 mars 2022, dont ils ont pris connaissance dans le bulletin annuel remis en séance : *il est approuvé à l'unanimité.*

Elle lit ensuite le rapport moral envoyé par le Président qui souligne le bilan positif de 2022, son attachement à la sauvegarde du patrimoine et de son histoire par les actions menées (visites et stages) et son souhait de voir des jeunes continuer dans cette voie. Il souligne enfin l'atmosphère d'amitié et de convivialité qui y demeure et qui, espère-t-il, demeurera la marque de l'association.

Annick Georgeon expose le rapport d'activité 2022 :

- . un point est fait par Mario Picco sur le nombre d'adhérents (167) en augmentation, et principalement localisés dans le sud du département.
- . un bilan des services conseils est présenté par Christian Ridouard qui s'est déplacé dans sept communes pour des avis sur des murs, des charpentes, des rejointoiements de façade, la réhabilitation d'un four à pain, des enduits intérieurs et des murs en pierre sèche.
- . un exposé est fait par Jean-Louis Quéaux des sorties à La Mothe-St-Héray, à Ruffec et Champagne-Mouton, à Courgé et Vançais, et par Stan Bontems pour la sortie à Saivres chez lui.

Raymond Gourjault présente à son tour le rapport financier : le bilan au 31 décembre 2022 est positif, puisqu'il présente un excédent de 328,31€. Il reste en trésorerie 8.936,00 €.

Le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

Programme des activités 2023 :

- . Sorties prévues à Ruffec et aux Adjots (16) le 6 mai, à Marnay (86) le 17 juin, à La Chapelle Bertrand le 30 septembre.
- . Stages gratuits : à La Baronnière de Vançais les 22 et 23 avril (restauration d'un mur en pierre sèche) et à Saivres (date à fixer pour un stage chaux-chanvre).
- . Participation de MFP 79 le 29 mars à une première réunion des acteurs du patrimoine du 79, organisée par M. Pierre-André Masteau, délégué de la Fondation du patrimoine 79.

La séance est levée à 12 h.

Viviane Tabuteau



Viviane Tabuteau, Annick Georgeon et Mario Picco.

Après notre assemblée générale, nous avons pris un excellent repas au restaurant. Ensuite, deux groupes se sont formés pour les visites de l'après-midi. Un groupe, piloté par Marie-Claude Bakkal-Lagarde, a visité l'aumônerie de La Crèche. L'autre groupe, piloté par Guy Poupin, a visité le cimetière ancien de Breloux.



Devant l'aumônerie, Marie-Claude Bakkal-Lagarde a rappelé brièvement l'histoire de l'édifice. Elle a débuté vers 1400, quand Aimery de Magné, écuyer, seigneur de l'Isle et de Sainte-Néomaye, se fit construire une maison de campagne à La Villedieu.



Après cette visite, le petit groupe s'est dirigé vers le cimetière pour rencontrer l'autre groupe.



L'assistance.

Avant d'atteindre le cimetière, Guy nous a fait découvrir l'église Saint-Pierre-es-Liens. Il nous



a raconté l'histoire des maires de la commune. Puis, en redescendant vers le cimetière, nous nous sommes arrêtés devant le temple. Le fronton sculpté est typique de la tradition républicaine. Il porte la date d'inauguration du temple, en 1831.

Encore une centaine de mètres et nous sommes arrivés au cimetière de Breloux. Il est un bel



exemple de cimetière catholique entouré de nombreux enclos familiaux protestants. Créé à la fin du XVIII^e siècle, le cimetière ancien de Breloux est situé à flanc de coteau sous l'ancien parc du prieuré. Il est dominé par les restes de l'ancien pigeonnier du XVIII^e siècle. Il renferme un ensemble de tombes typiques de la région.

Texte et Photos : Mario Picco

Compte rendu des visites conseils, assurées par Christian Ridouard.

Nos actions techniques constituent le socle de notre association. Cette année encore, elles ont eu un beau succès.

A ce titre, le service conseil dédié à nos adhérents et assuré par notre fidèle administrateur, Christian Ridouard, répond aux problématiques rencontrées dans nos maisons en pierre.

Avec pour support une visite sur site, il est très souvent fait un état des lieux avec les orientations possibles pour répondre à la demande des propriétaires ; mais aussi un «suivi» des travaux est de plus en plus demandé à Christian (les modes actuels de communication favorisent ces échanges).

Les jeunes propriétaires, avec la volonté de participer activement aux restaurations, s'approprient les conseils de MPF79. Que de bonnes nouvelles !!

Voici un résumé des demandes :

- À **La Crèche**, une très vieille maison de caractère, proche de l'Aumônerie (siège de l'ADANE) est située non loin de la Sèvre. Le propriétaire, qui habite la maison, est confronté à des remontées d'humidité au niveau du sol et des murs. Des auréoles sur les bas de mur étaient masquées par une cloison défectueuse depuis. Heureuse initiative de supprimer cette paroi «cache-misère» qui ne fait que «mettre la poussière sous le tapis», alors que les dégradations sur la structure de la maison ne font que prospérer.

- **Monsieur G. de Sainte-Ouenne** a accueilli Christian dans sa nouvelle demeure du XVIII^e siècle. Cet artisan en agencement de magasin quitte la région de Cholet pour se rapprocher de sa famille dans le Poitou. Il a aménagé ses dépendances en ateliers bien équipés pour mettre en œuvre ses travaux. Il a souhaité nous rencontrer pour se conforter dans des projets déjà bien orientés vers les matériaux naturels.



C'est à l'occasion d'un stage chez une adhérente, pour reconstruire un muret en pierre sèche qu'il a rencontré Christian. Il va donc mettre en œuvre la laine de chanvre, les enduits de chaux, les tomettes en terre cuite et beaucoup de bois... Le conseil est donné dans sa globalité en fonction de la destination des pièces et des priorités en terme de travaux.

- **C. et V.** : toutes les deux arrivent avec le projet de s'installer pour faire du maraîchage bio dans **le moulin de Mairé sur la commune de Périgné.**

Avec la volonté de participer activement à la restauration de cette propriété du XIX^e siècle, elles suivent les conseils de Christian et ont déjà attaqué le dé-piquetage des murs cimentés et le creusement des saignées pour stopper l'humidité, laissant à un artisan le travail sur toiture.

Elles reviennent régulièrement à la source des conseils et ont enrichi leurs savoir-faire lors des stages conduits par Stan Bontems et Christian Ridouard.

Les travaux sont conséquents, mais le projet est rondement mené.

Pour ne pas perdre de temps, elles «campent» sur place provisoirement depuis le mois de décembre.

Un stage chaux/chanvre est prévu en 2024.

- **M. et I. adhérentes** depuis très longtemps, sont propriétaires d'une **maison de caractère dans le très beau village de Bagnault.**

Prises d'un doute sur le travail réalisé par un artisan pour un enduit à la chaux, elles ont fait venir Christian, leur doute était bien réel avec la présence de ciment dans l'enduit. Elles envisagent de revoir leur artisan...

Situation pas si rare, hélas ! Les «Chaux» proposées sur le marché créant de plus en plus de confusion quant à leur réelle composition. Mises en œuvre par des professionnels qui méconnaissent la véritable chaux.

- **Les propriétaires du moulin de Ricou à Azay-le-Brûlé** sont confrontés à la présence de ciment un peu partout et notamment sur les murs (intérieur et extérieur) et sur un trottoir, responsable de l'humidité ambiante.

La présence d'auréoles est la manifestation classique des remontées d'humidité bloquées dans la pierre ; cette eau n'a aucune possibilité de s'évacuer avec le ciment étanche.

Ils sont réceptifs aux arguments de MPF79 et envisagent de faire faire les travaux dans les règles de l'art pour sauvegarder cette propriété, à commencer par la suppression du ciment.

- Toujours des problèmes d'humidité avec la présence de ciment dans une maison de ville à Niort, récemment acquise. Ce matériau est présent de chaque côté des murs et sur le trottoir le long de la rue.

Le propriétaire, qui avait déjà compris l'origine de la présence d'humidité, avait d'ailleurs commencé à faire une tranchée.

Les travaux seront conséquents pour retirer tout le ciment et laisser respirer les murs.

- **Chez Monsieur et Madame R. à Saint-Symphorien**, visite d'une propriété inhabitée depuis 40 ans avec maison bourgeoise, pigeonnier et dépendances.

Beaucoup de travaux à prévoir dans cette maison de famille : sols, murs, électricité, chauffage.

Ils feront appel à des artisans. Christian a donc préconisé l'emploi de la chaux, du chanvre, du bois.



- **Monsieur et Madame T. à Benassay** ont sollicité Christian pour l'isolation des murs en chaux et chanvre de leur maison. Travaux qu'ils veulent faire et, pour s'initier, ils ont participé au stage MPF79 organisé chez Stan Bontems.

Les murs en pierre seront débarrassés du ciment.

- **Monsieur et Madame B. à la Groichère de Beaussais** ont acquis une maison ancienne avec sols et murs cimentés.

Ils ont le projet de participer aux travaux de restauration avant d'habiter la maison, mais également de s'entourer de quelques professionnels.

Beaucoup de travaux à prévoir : eau, électricité, sols, murs, plafonds, une partie de la toiture, isolation.

Réceptifs à l'emploi de matériaux naturels, ils devraient redonner tout le charme à cette



propriété.

- **Monsieur R. au château de la Martinière commune de Rom.**

Les conseils de Christian ont permis de sélectionner tout ce qui était à conserver ou à réparer de ce qui est à restaurer.

MPF79 n'ayant pas vocation de donner des noms d'artisans, il est par contre possible d'éclaircir les devis et d'affiner les demandes de travaux. Ce qui permet d'assurer les besoins réels en matière de travaux.

Avec ce propriétaire, il a été aussi abordé la problématique de l'humidité dans les murs avec la présence de ciment qu'il est souhaitable de retirer (auréoles en bas de mur qui s'effrite).



Compte rendu des visites conseils, assurées par Christian Ridouard—suite.

- Ce très beau logis de caractère du XVI^e siècle, le logis de Foucault, est entre les mains de O.B. Il existe aussi une grande dépendance qui est en plein aménagement pour adapter un logement. Les travaux ont commencé par les enduits à la chaux sur les murs mis en œuvre par un artisan. Le logis sera l'objet d'un autre projet.



Et quelques suivis de chantier de plusieurs adhérents :

- **Simon F. à Largeasse** : Fidèle du service conseil et acteur de ses restaurations. Christian voit régulièrement les avancées du chantier. Cette année, ce jeune adhérent, aidé de son père, poursuit ses travaux en utilisant les matériaux naturels. En relation permanente avec Christian depuis quelques années, il avance avec beaucoup de bon sens. Pour citer quelques travaux réalisés : murs intérieurs en chaux/chanvre, sol en terre cuite, un très bel escalier en bois (réalisé par un artisan) , des saignées autour des murs pour éviter le contact avec le ciment, crépi extérieur à la chaux.

-**Olivier et Valérie** poursuivent la restauration de leur propriété à **Coulonges sur l'Autize** ; cette très belle longère sur un grand terrain en plein centre ville était inhabitée depuis au moins 50 ans. Ils n'hésitent pas à questionner Christian au fur et à mesure de la progression de leurs travaux auxquels ils participent activement. Cette année, ils ont entrepris la toiture (avec un artisan qui intervient sur la charpente). Mais il y a aussi les murs, les sols, l'électricité, l'eau. Ils étaient aussi présents au stage « murets en pierre sèche » encadré par MPF79 en 2023.

Lorsqu'ils sont en Deux-Sèvres, ils « campent » dans leur maison, mais courage et ténacité les animent pour tous ces travaux de gros œuvre, et cette propriété deviendra un lieu pour se ressourcer.

- **Monsieur S. à Villefollet** continue la restauration de sa maison, fidèle du service conseil et acteur de ses travaux. Il a drainé l'intérieur des pièces (cailloux + chaux vive) pour neutraliser le contact avec le ciment, puis il a effectué un enduit chaux/chanvre pour isoler les murs.

Enfin un service conseil hors de nos murs, mais téléphonique, car il ne nous est pas possible de nous déplacer dans un autre département lorsque c'est trop loin. Notre service conseil est gratuit, et nous y tenons, l'association reconnaît que c'est un investissement de temps pour Christian qui prend bénévolement sur son temps personnel. Nous ne souhaitons pas nous substituer aux autres délégations, même s'il n'y a pas de service conseil.

Il s'agissait de **la maison de Mme M. de Ceaux-en-Loudun dans la Vienne**.

Dans cette propriété, des remontées d'eau créant des désordres semblent venir du sol. Christian a donc conseillé de faire une tranchée autour des pièces impactées (à l'intérieur car elle n'est pas propriétaire du terrain sur tous les côtés de la maison) ou de casser le sol cimenté.

Conclusion

Le ciment, toujours lui, utilisé sans modération au siècle précédent, n'a pas fini de créer des désordres dans nos maisons paysannes.

Les remontées d'humidité et avec elles l'ambiance insalubre de l'habitat, ne peuvent se combattre qu'en supprimant le ciment ou en le neutralisant.

Rappelons le diagnostic communiqué inlassablement aux propriétaires par Christian : « Le ciment est le cancer de la pierre ». S'il n'est pas « supprimé » ou « neutralisé », il va bloquer l'eau dans la pierre, les désordres vont prospérer, même s'il est masqué par une cloison. Son attaque est alors sournoise mais ce cancer ne s'arrête pas.

Il reste encore beaucoup à faire...

Loin du découragement, la jeune génération n'hésite pas à s'impliquer dans ce combat.

MPF79 est là pour proposer des solutions à ceux qui ont la volonté de consacrer du temps à ce sauvetage.

*Texte : Christian Ridouard et Annick Georgeon
Photos : Christian Ridouard*

Sortie : Autour de Ruffec (16)

Samedi 06 mai 2023

Nous nous sommes retrouvés devant la salle des fêtes des Adjots, près de l'église, pour une journée «Autour de Ruffec».

Accueillis par Jean-Louis Quéreaux, le guide de la journée, nous avons pu déposer notre pique-nique dans la salle avant de nous rendre très rapidement au premier rendez-vous, l'église Saint-André-de-Ruffec.



Une conférencière nous attendait et nous a fait découvrir les nombreux détails que seul un visiteur averti aurait pu remarquer. Avant de quitter l'église, Paul Ferbos, un de nos adhérents, nous a régalés avec un petit concert d'orgue. Nous nous sommes ensuite dirigés vers la Charente à Réjallant (Condac), un site communal situé tout autour du moulin restauré de Réjallant.



Le Moulin de Réjallant (Condac)

Puis, nous avons fait un petit détour par la Tour carrée du pavillon, une belle tour aux murs bien appareillés et à la base plus épaisse.



Ensuite, nous avons rejoint le logis du Peux (Taizé-Aizie), un logis en U magnifiquement restauré qui domine les coteaux de la Charente et, pour finir, nous avons visité un dernier logis près de l'ex. RN10. Ce logis d'origine du XV^e siècle a conservé pratiquement intacte sa façade arrière avec ses fenêtres à barreaux de fer en défense. A la fin de la journée : retour à la salle des Adjots pour le traditionnel pot de l'amitié avec dégustation d'un produit local.



Le Logis du Peux (Taizé-Aizie)

*Texte : Mario Picco
Photos : Régis Bernet*

Sortie : À la découverte de Marnay (86)

«Entre histoire et nature»

Samedi 17 juin 2023

C'est sous un beau soleil que soixante personnes se sont retrouvées sur la place de la mairie pour cette visite de Marnay et ses alentours. Sur la place, la présentation des traits et attraits de la visite de Marnay a été faite par J.F. Billot, adjoint à la mairie de Marnay. « Ici, tous les chemins mènent à La Clouère ». Les zones humides étaient plantées de chanvre (il y a eu une filature de chanvre et des moulins à farine), tandis que le plateau calcaire a abrité des populations depuis le Néolithique, jusqu'à Château-Larcher sur des terres désormais d'élevage bovin.

Actuellement, il y a aussi une boulangerie, un bar-restaurant-épicerie, des gîtes et une foire d'artisans le 2^e dimanche d'octobre avec ses fameuses grillades et boudins.



Après cette présentation, le groupe est parti déambuler, guidé par Jean-Louis Quéreaux, pour voir une ferme fin XVIII^e siècle aux joints de chaux et sable rouge, puis les quatre ponts surplombant les méandres de la rivière peu profonde, claire et poissonneuse, qui a ravi jadis les baigneurs et les pêcheurs.



Avant le repas, direction Ablet. Sur le site, on admire un bâtiment médiéval des XV^e-XVII^e siècles dont le logis offre ses portes rondes et ses fenêtres allongées, des fenêtres géminées et une fenêtre à meneau.

Retour à Marnay où le "Relais des 4 Ponts" nous a régales en salle des fêtes !

L'après-midi démarra par la visite du logis de La Voûte. Nous sommes accueillis par les propriétaires, Mme et M. Alphonse, qui ont évoqué une fondation possible vers 1480 par un seigneur puis l'occupation des 8200 m² de bâtiments par des sœurs de Sainte Catherine de Sienna en 1681 et enfin par des fermiers.



Nous sommes partis ensuite découvrir Le Colombier. Un chêne classé remarquable depuis une décennie trône depuis 800 ans sur le plateau dominant La Clouère.



A proximité, la demeure, typique du XVII^e siècle malgré ses rajouts de pierres à trous locales, se compose d'un très beau corps central rectangulaire, encadré par deux pavillons carrés, le tout équilibré, harmonieux, clair, symétrique avec des chiens-assis et de grandes fenêtres.

Texte : Mario Picco
Photos : Régis Bernet

Sortie : Saint-Christophe-sur-Roc et Cherveux

Samedi 30 septembre 2023

Nous avons rendez-vous devant l'église de Saint-Christophe-sur-Roc à 10 h pour une visite à pied commentée sur le plan historique et économique par Monsieur Bonnin, ancien Maire, qui nous a fait l'honneur de sa présence. Situé à 17 km au nord de la ville de Niort, le village s'inscrit dans un type de paysage particulier : la Gâtine (région de terre gâtée, mauvaise terre). La matinée a été très dense avec de nombreux arrêts dans le village : devant l'église avec des bases romanes (1100/1200) remaniée au XVII^e siècle, au pied de la croix hosannière sur l'ancien cimetière, classée Monument Historique depuis 1889,



devant le lavoir de la fontaine qui donne accès à une rivière souterraine, et enfin devant l'ancienne poste construite en 1904.



Après le pique-nique à la salle des fêtes de Saint-Christophe-sur-Roc, le départ a été donné pour le château de Cherveux. En route, un petit arrêt a été effectué au logis de Vallière, seigneurie qui peut remonter au XV^e siècle et remaniée au début du XVII^e siècle.



Actuellement, le lieu est occupé par un maraîcher qui propose ses légumes en vente directe. Puis un second arrêt pour la visite du Logis de La Roche Cantin, aujourd'hui aménagé en gîtes et chambres d'hôtes. Propriété du XVI^e siècle, plantée au milieu d'une vaste cour, elle est prolongée par un bois, une source, un îlot, un potager et sa serre.



La journée s'est terminée au château de Cherveux, construit au XV^e siècle. Grâce à François Redien et à sa connaissance parfaite du château, nous avons pu découvrir l'histoire extraordinaire de ce lieu, fleuron de notre département, construit au XV^e siècle, dont l'ancien propriétaire nous a fait un récit historique savant et passionné.



Texte : Mario Picco - Photos : Régis Bernet

Stage muret en pierre sèche à La Baronnière

Samedi 22 avril 2023

Une vingtaine de personnes, jeunes et moins jeunes, se sont réunies le samedi 22 avril 2023 à 10 heures à La Baronnière, à Vançais, chez Viviane Tabuteau, notre secrétaire. La tenue vestimentaire de chacun laissait clairement comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une journée de découverte touristique de vieilles demeures, de logis, de granges ou d'autres curiosités architecturales.

Stan Bontems a immédiatement abordé le sujet en présentant le programme du week-end : la restauration d'un muret en pierre sèche !



Encadrés par Christian et Stan, les stagiaires étaient présents pour apprendre, écouter les conseils et ...travailler ! Après un rappel sur l'outillage, les règles de l'art, tout le monde s'est retrouvé devant le mur à reconstruire et en moins d'une heure, tout a été démonté. Les pierres ont été triées et disposées en différents tas : les grosses pierres, les cailloux, les pierres plates, etc..



Pendant que le groupe s'activait à stabiliser la base du mur, d'autres replantaient les jonquilles récupérées !! et tout cela dans une ambiance très sympathique et joyeuse et même en chanson :« des p'tites pierres, des p'tites pierres, toujours des p'tites pierres... » Les repas et les pauses café-gâteaux ont été l'occasion d'échanger sur nos projets, nos expériences et nos vies. Ce sont des moments de détente très appréciés où nous avons pu faire davantage connaissance les uns avec les autres.



Viviane, comment conclure ?

« Une expérience à renouveler : des participants motivés, des jeunes enthousiastes, des moments de partage sincère, des liens resserrés entre administrateurs, de la joie, de l'émotion. On a envie de se revoir, de remonter d'autres murs ensemble et bien d'autres chantiers pour sauvegarder d'autres maisons paysannes. »



Texte : Mario Picco
Photos : Sue Bontems

Stage chaux/chanvre à Maunay près de Saivres

Samedi 9 & dimanche 10 septembre 2023

Une douzaine de participants (en majorité des jeunes) se sont retrouvés chez Stan et Sue Bontems, car Stan est un expert en enduits traditionnels et il a mis chez lui un mur à la disposition des stagiaires pour s'initier à la technique du mortier chaux-chanvre.



Photo : Sue Bontems

Après une présentation des outils, des matériaux, tout le monde s'est mis au travail. Les participants ont été très attentifs aux explications de Stan pour la préparation du mortier, certains prenant des notes, d'autres enregistrant Stan.

Les proportions d'eau, de chanvre, puis de chaux ont fait l'objet de nombreuses questions, comme les temps de mélange et de repos du mortier, pour obtenir une « pâte » homogène.



Photo : Sue Bontems



Puis ce fut le passage à l'application sur le mur après l'avoir humidifié. Pas évident, il faut parfois s'y reprendre à plusieurs fois pour que le mortier tienne sur le mur, mais le résultat est au rendez-vous.

Les deux journées ont été l'occasion aussi d'échanger sur les expériences de chacun, de se donner des conseils et de s'encourager. Grâce à l'accueil de Sue et Stan, les moments de détente ont permis de mieux se connaître, de se promettre de se revoir, d'échanger des matériaux et pourquoi pas de s'entraider. Chacun est reparti non seulement avec une technique, des contacts utiles, mais aussi riche de liens chaleureux qui se sont tissés, et qui seront des soutiens pour leur chantier de restauration.



Texte et photos :
Viviane Tabuteau

Le mortier chaux/chanvre

par Stan-Yves Bontems

Je vous propose ici ma recette personnelle d'enduit intérieur chaux chanvre. Il existe de nombreux sites sur internet qui proposent des systèmes plus ou moins fiables ; la technique suivante est simple et peu onéreuse.

Cette méthode reste la mienne ; j'en ai vérifié l'efficacité sur les murs en pierres de ma maison et j'ai pu constater la bonne tenue de ces enduits dans le temps.

Matériel :

- bétonnière de 60 l.
- seaux de 10 l.
- truelles, taloches et platoir, gants caoutchouc à manchons (important car la chaux «brûle» la peau).
- griffe à 4 dents (pour le re-brassage éventuel dans la brouette).

Composition :

La chènevotte (ou paille de chanvre) se trouve généralement en sacs de 20kg ou en big bag.

Les liants : chaux aérienne CL 85 et / ou chaux hydraulique NHL 3.5.

Savon noir en pâte ou savon de Marseille en paillettes (agent mouillant).

Proportions :

- 60 l de chènevotte décompactée.
- 25 à 30 l de chaux aérienne.

Préparation du mortier :

Il est recommandé d'humidifier la chènevotte suffisamment à l'avance (6 à 12 heures avant l'ajout de chaux pour une meilleure homogénéité du mortier).

Mouiller progressivement 60 l de chènevotte dans la bétonnière avec environ 10 l d'eau, laisser tourner jusqu'à ce que le chanvre devienne légèrement foncé, laisser reposer dans une brouette ou une grande poubelle.

Il est possible de préparer une quantité de chaux-chanvre à l'avance, elle pourra être conservée plusieurs jours dans des récipients étanches munis de couvercles. Elle devra être brassée à nouveau (griffe ou bétonnière) avant l'application.

Gâchage : (action de délayer la chaux).

Verser dix à quinze litres d'eau dans la bétonnière et ajouter progressivement la chaux, le mélange ne doit plus comporter de grumeaux.

Ajouter le savon noir en pâte (1 cuiller à soupe) dilué dans un verre d'eau ou le savon en paillettes (10 cl).

Ajouter la chènevotte progressivement, compléter lentement avec le reste d'eau jusqu'à obtenir un mélange homogène qui ne doit pas être trop liquide...



Application :

Le support doit être humidifié ou dépoussiéré selon la température ambiante.

La pose peut se faire à la truelle, au plateau ou à la main. La pose à la main est recommandée pour les débutants mais c'est en pratiquant que l'on s'approprie le meilleur moyen. Un lissage doux à la taloche permet d'unifier l'enduit, attention toutefois à ne pas trop serrer. Il est possible de réaliser des épaisseurs de 4/5 cm en une seule passe et 7/8 cm en deux passes.

Le banchage (éléments de coffrage verticaux) est recommandé pour les fortes épaisseurs (8/15 cm).

Finition :

Il est possible de compléter l'enduit avec un mortier de finition ; 20 l de chaux aérienne, 10 l de terre sablo-argileuse 0/1,5 et 50 l de paillettes de chanvre ou de lin.

Observations :

Les mortiers chaux-chanvre ont un temps de séchage relativement long : pour le durcissement, 2 à 3 jours et pour le séchage complet, 1 à deux mois selon la température et l'hygrométrie ambiante. On veillera à commencer un chantier à la belle saison. Il faut bien aérer la pièce pendant et après l'application.

Pour un enduit intérieur, il est inutile de mettre du sable.

L'apport de chaux hydraulique (5 l pour 20 l d'aérienne) permet simplement un durcissement plus rapide du mortier mais n'apporte rien à la solidité de l'ouvrage.

J'utilise principalement la chaux aérienne CL 85 (éteinte) des Ets Labasse à Nanteuil (79) qui a l'avantage d'être bon marché et tout près de chez moi... Je déconseille les chaux dites « spécifiques » type « Bâtichanvre » ou autres, en raison d'adjuvants ajoutés dans ces produits au prix élevé.

En extérieur, le béton de chanvre doit impérativement être lié avec de la chaux hydraulique et recouvert d'un enduit chaux-sable afin d'éviter sa détérioration. D'autre part un revêtement étanche (mais perspirant) doit être réalisé à la base des murs sur une hauteur de 50 cm afin d'éviter les remontées capillaires d'humidité.

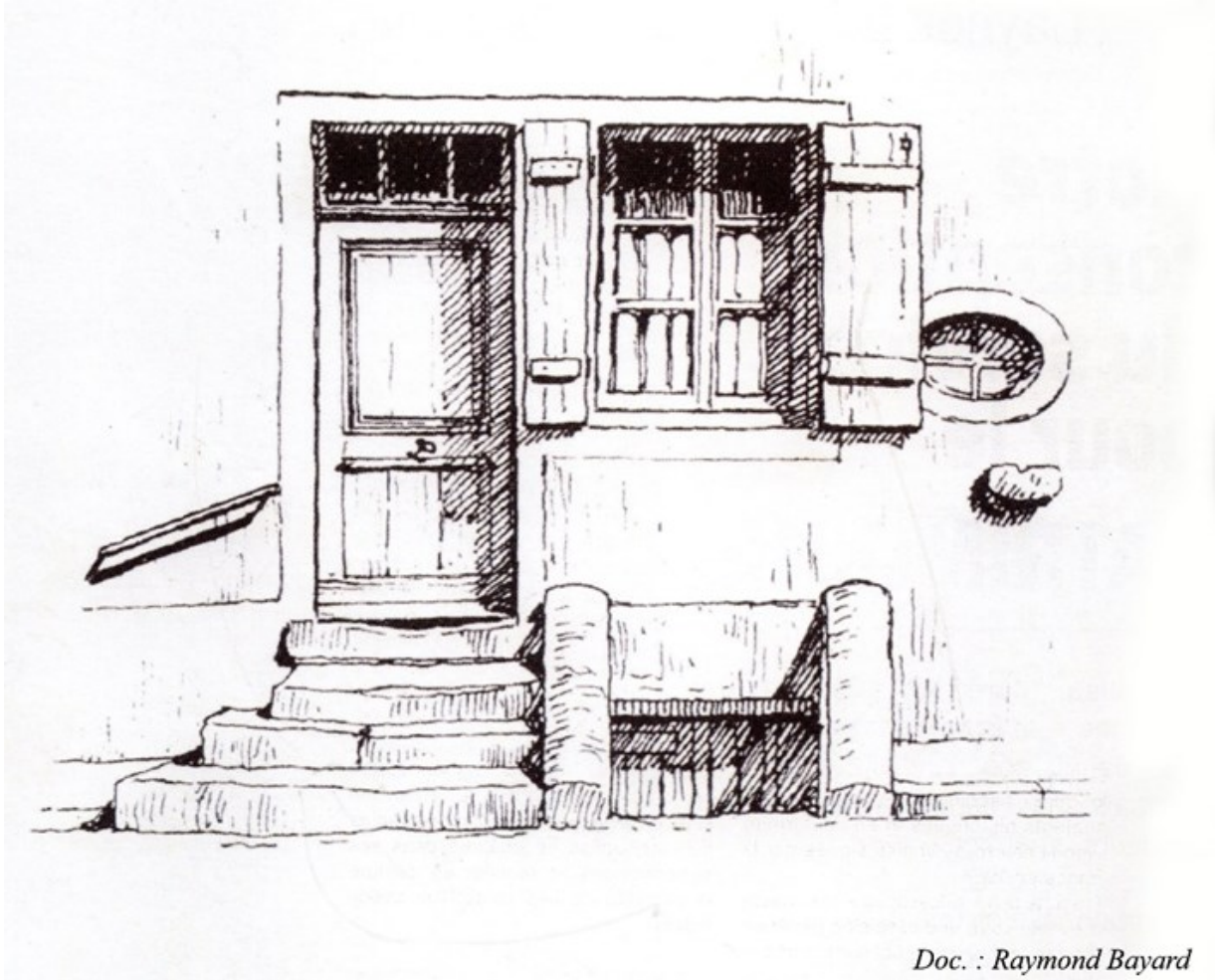
Il est également possible de réaliser d'autres types de mortier léger à partir de copeaux de bois non traité, de paille hachée, etc...

Enfin, rien de tel qu'un bon livre pour accompagner vos projets : <https://www.eyrolles.com/BTP/Livre/enduits-chaux-and-leur-decor-mode-d-emploi-9782212674279/>

Pour plus de détails, nos adhérents peuvent me contacter à MPF 79. Stan-Yves Bontems.



*Texte : Stan-Yves Bontems
Photos : Viviane Tabuteau*



Doc. : Raymond Bayard

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE LANCE UNE ALERTE DANS ATRIUM*

Le bâti ancien est une référence de sobriété et d'adaptation climatique

La conscience du changement climatique progresse. La réalité de sa composante anthropique aussi. Après des années de déni, de doute et de récupérations politiques, l'une et l'autre sont désormais documentées, exprimées et partagées par le plus grand nombre.

La gravité planétaire du constat et la cinétique des phénomènes observés conduisent les gouvernements à prendre des mesures fortes concernant les énergies carbonées et les économies non encore recherchées. Il s'ensuit une fièvre législative et réglementaire qui, si elle est comprise et acceptée dans le fond, n'est pour autant pas consentie dans ses modalités pratiques et est rejetée dans ses injonctions hâtives.

En même temps... la conscience de la valeur culturelle, économique et sociale du patrimoine progresse elle aussi. Au regard de leurs acquis de naissance et de leur durabilité reconnus, les édifices patrimoniaux, aussi bien emblématiques et protégés que régionaux et ruraux, n'ont jamais été autant étudiés, restaurés, visités, utilisés ou réaffectés. Les politiques publiques concernant la protection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine sont soutenues par les associations qui lui sont dédiées, au premier rang desquelles se trouve Maisons paysannes de France.

L'Etat et les gouvernements doivent gérer la complexité. D'un côté, la loi Climat et résilience promulguée le 21 août 2021 élève au grade culinaire de "passoire thermique" les édifices antérieurs à 1948 et décrète leur "éradication" en faisant la promotion de l'isolation par l'extérieur. D'un autre côté, la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, du 7 juillet 2016, crée la statut de site patrimonial remarquable et durcit les conditions de sa sauvegarde et de son aspect en continuité avec la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et en conformité avec la charte de Venise signée par la France en 1964. Il résulte de ce télescopage un consensus mou, voire une suspicion générale sur les politiques publiques concernées, alors que l'adhésion populaire massive conditionne leur succès.

Les associations dédiées à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine français considèrent avec lucidité et civisme l'utilité des mesures fortes prises pour la baisse de la consommation d'énergie des bâtiments et la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Pour autant, elles ne peuvent pas accepter l'abandon des politiques publiques en faveur du patrimoine dont elles sont les relais et les acteurs associés.

L'association Maisons paysannes de France, reconnue d'utilité publique, lance une alerte. Les acquis de naissance et les spécificités du bâti ancien doivent être pris en compte dans la conception des méthodes de calcul qui fondent désormais les diagnostics de performance énergétiques (DPE).

Loin de les disqualifier au regard de la sobriété, les caractéristiques du bâti ancien constituent des références d'adaptation climatique : l'orientation par rapport aux vents dominants et à l'ensoleillement, l'inertie

et la perméance des murs, le déphasage thermique, les protections végétales extérieures, la position et la dimension des ouvertures, la ventilation naturelle et les zones tampons sont autant de paramètres qui font vivre ces bâtiments en harmonie avec leur environnement géographique. Au-delà d'une arrogance irrespectueuse pour les générations qui nous ont précédés, ignorer ces caractéristiques constituerait une contre-performance fautive qui, par ses conséquences, mettrait en péril la durabilité de ces bâtiments anciens, leur esthétique et leur contribution à la vie sociale et économique des territoires qui les portent.

L'association Maisons paysannes de France appelle à ce que le bâti ancien soit conservé, restauré dans les règles de l'art, utilisé et amélioré dans ses performances en prenant en compte la globalité de ses caractères spécifiques.

L'association est à la disposition des acteurs publics du patrimoine pour contribuer à la réflexion collective, à la concertation sincère et à la pédagogie nécessaires pour que les mesures gouvernementales qu'elle approuve dans leur vision globale soient acceptées par le corps social dans leurs modalités concrètes de mise en œuvre.

Par le biais de ses délégations départementales et de ses adhérents répartis sur tout le territoire, l'association Maisons paysannes de France met son expérience du bâti ancien et des méthodes traditionnelles de construction à la disposition des propriétaires concernés pour les accompagner dans cette transition qui, à l'image du patrimoine lui-même, est l'affaire de tous.

Maisons paysannes de France
Guy Sallavaud
Le 30 septembre 2022

ATRIUM :
Revue Atrium, patrimoine et restauration
—Editions des halles—10 Rue du Progrès
93100 Montreuil. N° 96—automne 2022

Recette

Proposée par Annie Quéreaux

RECETTE DE POTAGE AUX BOULETTES

Pour 4 personnes

Préparation : 20 minutes

Cuisson : 50 minutes

Ingrédients :

3 carottes
3 poireaux
1 oignon
60g de beurre
100g de veau
150g de porc
1 tranche de jambon épaisse
1 jaune d'œuf
1 cuillère à soupe de chapelure
1 poignée de persil haché
Sel/poivre



Photo : Régis Bernet

Préparation :

Eplucher les carottes, les couper en rondelles.

Eplucher l'oignon, l'émincer finement.

Laver les poireaux et les couper en morceaux.

Dans un petit faitout, faire revenir dans le beurre ces trois légumes quelques minutes puis mouiller avec un bon litre d'eau bouillante. Saler, poivrer et faire cuire à petit feu environ 45 minutes.

Pendant ce temps, hacher le veau, le porc et le jambon, leur ajouter le jaune d'œuf, la chapelure et le persil. Saler et poivrer. Bien malaxer tous ces ingrédients réunis puis former des mini-boulettes.

Dix minutes avant la fin de la cuisson de ce potage, y plonger doucement les boulettes et les laisser pocher à petit feu jusqu'au moment de servir bien chaud.

Vins* et accord des entrées Comment choisir son vin ? Potages, consommés, soupes

En général, il n'est pas servi de vin avec le potage. Cependant, on peut essayer :

Avec un consommé : vin blanc sec.

Avec les potages de légumes (le pot-au-feu, la poule bouillie, une soupe régionale) : un vin rouge léger ou un rosé.

Potage avec viande, vin rouge de Savoie fruité et nerveux.

* A consommer avec modération, évidemment.

De la vie partout

PAR LUC BARRÉ

Enfants, nous passions souvent des vacances chez Grand-père, dans le Cher.

Réveillés par le coq, nous sautions du lit, pain grillé et bol de lait sur la nappe Vichy. La porte qui donnait sur la cour avait deux battants, celui du bas souvent fermé suffisait à assurer la sécurité de la maison. Une tonnelle avec son chèvrefeuille, le seuil de pierre, une allée entre deux buis taillés, et c'était la cour !

Le premier jour, coiffé de son chapeau de paille, Grand-père nous présentait son jardin, le potager, ses roses, le nichoir du tilleul occupé par une famille de mésanges, l'enduit qu'il allait refaire, le tas de sable où nous jouions enfants sous le tamaris, les souvenirs...

Enfin libres, on chaussait les bottes pour aller voir Kléber, le voisin agriculteur, qui vivait avec sa sœur Odette et ses deux filles particulièrement délurées. On entrait dans la ferme par une grande cour entre deux bâtiments, l'étable, le hangar, la maison en face. Un marronnier, son banc de pierre, l'abreuvoir et les roses trémières. Il passait peu de monde sur la route. Quand le chien aboyait, tous se mettaient au carreau. C'était la pétrolette du facteur, Albert en vélo qui partait pêcher la carpe, un tracteur... Ce jour-là c'était nous, les 5 enfants, pour dire bonjour. La cour était peuplée de poules, canards et dindons, et à micour on avait les bottes pleines de bouse. On aimait cette odeur et ce désordre. Les filles d'Odette nous entraînaient à l'étable, espérant déniaiser ces petits parisiens... Dans ce lieu sombre, on évitait la queue des vaches, on caressait le cheval et on restait à distance du bouc. Partout l'odeur des bêtes, de la paille et du foin. Et les hirondelles qui nichaient sous les poutres. Au potager, Kléber, le bérêt sur le crâne, arrosait salades et tomates. Il nous montrait comment écraser les doryphores sur ses patates, ce qu'était une courtilière, nous apprenait le hérisson qui mange les limaces, le lézard vert et la buse qui menaçait les poussins.

Dans la mare, en face, toute une faune venait boire entre les joncs à massettes sur lesquels montaient les larves de libellules. On y pataugeait pieds nus dans la vase et on pêchait sous les

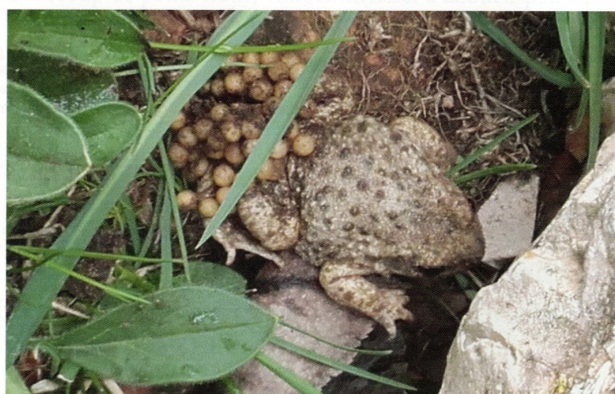


L'entour des habitations n'est plus guère fréquenté par les animaux...

© D. Baccara



Petit bazar du matériel agricole début XX^e siècle. Musée de Montaigut (Aveyron)



Chez le crapaud accoucheur, le mâle porte les œufs jusqu'à l'éclosion.

lentilles d'eau avec de petites épuisettes : tritons, diptyques... Les œufs de grenouille flottaient dans leur gélatine. À travers la haie, on voyait le champ du taureau. On levait un faisan et on escaladait les têtards pour voir le nid du pigeon...

À l'appel de Grand-mère, on allait déjeuner sous le tilleul. À la sieste, la mouche bourdonnait dans la chambre et on entendait par la fenêtre ouverte le passage du cheval et les martinets dans le ciel. Dès le réveil des petits, on allait explorer les rives incertaines du Cher. Grand-père nous avait raconté la ligne de démarcation, les passeurs qui risquaient leur vie, la trahison d'un voisin...

Nous avons grandi. Le bourg s'est construit de pavillons neufs, et nous ne connaissions plus personne. La maison est passée à d'autres qui ont mis une haie de tuyas.

Existe-t-il encore des maisons vivantes, simples, avec cour et jardins, avec des voisins que l'on connaît, une familiarité avec les animaux, domestiques ou sauvages, les plantes... ?

Soyons de ceux qui retrouvent ces liens, pour transmettre. ■

Offres, demandes, échanges... Cette nouvelle rubrique est pour vous, faites-la vivre.

Offres :

- **Pavés calcaires 18^e/19^e** . Environ 300 pour une superficie de 13 à 15 m².
- **132 carreaux terre cuite 30x30** pour pose en intérieur.
- **130 plinthes en faïence "Majolique",** noires.

M. Jacques ALLAIN - 17260 CRAVANS :
Tél. : 06.88.05.35.52. - 05.46.90.00.40 Courriel : jacques.allain17@orange.fr

Saintes ville :

10 volets avec pentures,
volets entiers à prendre sur place.

Françoise DOUTREUWE
06 83 31 76 42
09 50 28 39 37



Saintes sur un terrain :

Anciennes vitres de wagons
SNCF 5mm

- Environ 10 verres de 1.20x0.80m
 - Environ 10 verres de 0.80x0.60.
- A prendre sur place.



Françoise DOUTREUWE
06 83 31 76 42 - 09 50 28 39 37

Meneau de fenêtre datant du XIV^e siècle.

Meneau de fenêtre provenant d'un bâtiment dont la partie la plus ancienne date du XIV^e (démolie après la Révolution). Cet élément a été retrouvé dans un mur lors d'une modification de façade. Visible près de Lezay 79120.

+ de détails :

fr23dunkley@gmail.com



Pied de jambage de cheminée XVI^e siècle.

Pied de jambage de cheminée datant probablement du XVI^e siècle, retrouvé dans un mur lors d'une modification de façade. Visible près de Lezay, 79120,

+ de détails :

fr23dunkley@gmail.com



Pierre de potager XVIII^e ou XIX^e

Pierre taillée provenant d'un potager datant du XVIII^e ou XIX^e siècle avec un orifice en forme d'arche. Largeur : 61.5cm, hauteur : 41cm, épaisseur : 12cm, largeur max. orifice : 18cm. Visible près de Lezay, 79120. Nous donnons également la partie horizontale du potager, malheureusement cassée en deux..



fr23dunkley@gmail.com

Meuble/ Buffet sculpté XVII^e

chêne massif patiné gris clair avec de belles sculptures et entrées de clé . Dimensions : Largeur : 1.36m, hauteur : 2.12m, profondeur max : 67cm. Visible près de Lezay (79120) .

fr23dunkley@gmail.com



D'autres informations...

sur notre site internet :

<https://poitou-charentes.maisons-paysannes.org/dpt/deux-sevres/bienvenue/>

et sur d'autres sites

d'acteurs engagés dans la sauvegarde du patrimoine :

Fondation du patrimoine, <https://www.fondation-patrimoine.org/fondation-du-patrimoine/poitou-charentes/presentation79.fr>

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) <https://www.caue79.fr/>

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) udap.deux-sevre@culture.gouv.fr

La Demeure historique <https://www.demeure-historique.org/delegations/>

La Sauvegarde de l'Art Français <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/nos-correspondants-terrain/>

Vieilles Maisons Françaises (VMF) <https://www.vmfpatrimoine.org/vie-du-reseau/deux-sevres>

maisons paysannes de france EL LE!

LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES ASSOCIATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES

QUISOMMESNOUS?



Adhérentes, adhérents, soyez à jour de vos informations !

Depuis plusieurs années, l'adhésion à Maisons Paysannes peut se faire à n'importe quel mois de l'année. L'adhésion est valable un an à partir de la date d'adhésion. Même si cela est plus difficile à gérer pour nous, c'est un choix au niveau national que nous devons suivre.

Les adhésions sont gérées par Paris et les informations sont enregistrées sur un fichier central. Il nous est donc de plus en plus difficile de tenir à jour notre propre fichier des adhérents, car il nous faut régulièrement consulter le fichier parisien pour connaître les nouveaux adhérents, voir leur mise à jour, etc. À partir de cette année, c'est le fichier central qui nous servira de références pour toutes les informations vous concernant, adresse, téléphone, mail, etc.

Il est donc très important de consulter les informations qui vous concernent et de vérifier si elles sont complètes et à jour au niveau des adresses, des téléphones et des mails. Vous pouvez mettre deux contacts et deux mails !

Nous privilégions, pour des raisons d'économies (timbres, impression, papier), les contacts par mail. Les Informations sur les sorties, comptes rendus, invitations aux sorties, seront envoyées par mail et disponibles sur le site internet.

Le bulletin annuel sera distribué lors de l'assemblée générale et envoyé par courrier à ceux qui ne pourront pas être présents. Bien sûr, pour les personnes qui n'ont pas de mail ou qui nous ont signalé leurs difficultés avec internet, nous gardons le principe d'échanger par courrier ou téléphone.

Pour vous assurer que vos informations de contact sont à jour, n'hésitez pas à vous rendre sur votre espace membre du site Maisons Paysannes avec votre adresse mail. La procédure ci-dessous vous indique la démarche.

Se connecter à l'espace membre avec le lien ci-dessous

<https://adhesion.maisons-paysannes.org/fr/adhesion-abonnement/authentication/>

Cliquez sur Mon profil pour valider, ajouter ou modifier des informations.

Dans l'espace membre vous pouvez retrouver l'historique des adhésions, vos reçus fiscaux ...

Espace membre

picco.mario@gmail.com

Mot de passe oublié

Se connecter Devenir membre

Mon espace

- Adhésions - Abonnements
- **Mon profil**
- Mes transactions
- Modifier mon mot de passe
- Mes documents

Déconnexion

Mon profil

Adresse principale

Email 1 *

picco.mario@gmail.com

Téléphone mobile 1

0603033003

Civilité

M.

Téléphone fixe

Prénom

Mario

Nom *

PICCO

Et bien sûr n'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site pour retrouver notre agenda, nos sorties, nos bulletins...

<https://poitou-charentes.maisons-paysannes.org/dpt/deux-sevres/bienvenue/>

Calendrier

Programme des sorties MPF Charente-Maritime

- Dimanche 17 mars 2024 Assemblée générale à St-Genis-de-Stge.
- Dimanche 21 avril 2024 Sortie Rioux.
- Dimanche 26 mai 2024 Sortie Saint-Sauvant (17).
- Dimanche 29 septembre 2024 Sortie Forges d'Aunis / Puydrouard.

Programme des sorties et activités MPF Deux-Sèvres.

- Samedi 09 mars 2024 Assemblée générale à Azay-sur-Thouet.
- Sam. & dim. 20 - 21 avril 2024 Stage pierre sèche (lieu à définir)
- Samedi 18 mai 2024 Sortie Tillou.
- Samedi 29 juin 2024 Sortie Tesse (16)
- Sam. & dim. 6 -7 juillet 2024 Stage chaux/chanvre (lieu à définir)
- Samedi 28 septembre 2024 Sortie Mazières-sur-Béronne.

Programme des sorties et activités MPF Vendée.

- Samedi 16 mars 2024 Assemblée à La Bretonnière-La Claye.
- Vendredi 5 avril 2024, 20h Conférence "oiseaux et bâti ancien" par M. Jean-Michel PASSERAULT (G.O.D.S.) Centre de Beautour—La Roche-sur-Yon.
- Samedi 13 avril 2024 Sortie à Commequiers-Soullans.
- **3,4 et 5 mai 2024 A.G. M.P.F. à Foussais-Payré.**
- Mercredi 15 mai 2024, apr.-midi : Visite de Bois-Tiffrais.
- Samedi 14 septembre 2024 Sortie à Puy-Belliard.
- Samedi 12 octobre 2024 Sortie à Bazoges-en-Pareds.

Pour toutes les délégations :

- 21 au 23 juin 2024 Journées du patrimoine de pays et des moulins.
- 14 & 15 septembre 2024 Journées européennes du patrimoine.



Photo : Régis Bernet



maisons paysannes de france

ASSOCIATION NATIONALE
RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
Maisons Paysannes de France
8 Passage des Deux-Sœurs
75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63
www.maisons-paysannes.org
Numéro SIREN 311059257
Numéro Siret 31105925700056

Délégation des Deux-Sèvres
Contact :
Claude SAPKAS-KELLER
La Grandmaison
79410 SAINT-GELAIS
Tél. : 06 22 37 67 67

Site internet des Deux-Sèvres :
<https://poitou-charentes.maisons-paysannes.org/dpt/deux-sevres/bienvenue/>